

Edito



Après un été chaud, pendant lequel vous avez pu prendre, je l'espère un peu de repos, nous voici de nouveau revenu à un rythme marqué par le travail, pour beaucoup et ou par la rentrée scolaire que ce soit à l'école de Saint Trivier ou dans des établissements secondaires ou d'enseignement supérieur.

La quiétude estivale laisse place de nouveau à des contraintes de circulation liées à l'ouverture de nouveaux chantiers, rénovation du parking derrière la maison de retraite, derrière le cimetière. Il faut ajouter à cela les interventions sur les différents réseaux, programmées par les gestionnaires de ces réseaux (syndicats des eaux, divers raccordements au nouveau lotissement route Villars, identification des voiries etc.) D'aucun dirons qu'il se passe quelque chose dans la commune, d'autres trouveront cette succession de travaux comme d'interminables contraintes.

Les travaux du contournement n'ont pas pris de retard, la fin du chantier est toujours prévu fin de l'année. Quel soulagement pour les riverains de la rue Montpensier !!!

Le conseil municipal, dans un souci économique et environnemental, a choisi d'éteindre l'éclairage public de la commune la nuit, vous trouverez des informations plus précises dans ce flash info.

Enfin, je veux saluer et remercier les utingeoises et utingeois, car nous n'avons pas eu à constater d'incivilité cet été.

Je reste disponible pour répondre à vos interrogations sur des sujets particuliers qui ne figurent pas dans ces quatre pages.

Je ne monopoliserai pas davantage cet éditorial, je souhaite à toutes et tous une belle rentrée, et une bonne lecture des articles qui suivent.

Marcel LANIER
Maire

Bien cordialement

Ramassage des ordures ménagères

Attention !

Le 1^{er} novembre étant un vendredi ; le ramassage des ordures ménagères aura lieu le jeudi 31 octobre 2019.

Opération village propre

Nous proposons à toutes les bonnes volontés de nettoyer une partie de Saint Trivier **le samedi 19 octobre 2019**. Prévoyez des gants, nous fournirons les sacs poubelles et les pinces de ramassage pour les adultes. Petits et grands vous êtes attendus ce samedi 19 octobre devant la salle polyvalente dès 8h. Ensemble et suivant le nombre de personnes, nous déciderons du ou des lieux à nettoyer.

Il serait souhaitable que les volontaires se fassent connaître en mairie avant le 18 octobre. Allo : 04 74 55 88 11 ou secretariat@mairie-stm.fr

Nous vous espérons très nombreux.

Réunion publique du 25 septembre 2019

Lors de cette réunion publique seront abordées toutes les démarches administratives à effectuer pour le changement d'adresse, les dates et lieu où vous pourrez récupérer la plaque à apposer sur votre maison. En effet, la mairie installera les panneaux indiquant les nouvelles nominations des voiries mais chaque propriétaire fixera son numéro, la plaque numérotique est fournie par la mairie.

Les habitations concernées sont toutes celles qui se trouvent en dehors des panneaux Saint Trivier sur Moignans. Si vous possédez une adresse avec un numéro de voie (sauf si celui-ci est erroné) vous n'êtes pas impliqués par ces nouvelles appellations.

Un peu de civisme

Les bennes de tris sélectifs sont installées sur les parkings des Saulaies et de la salle polyvalente. Les bennes ne doivent pas recueillir des ordures ménagères mais du verre, du papier ou des déchets d'emballage cartonné.

Ces lieux sont publics et un grand nombre de personnes passent très régulièrement, il serait souhaitable que chacun s'approprie ces endroits et ne laissent pas trainer ses déchets hors des bennes ce qui rend les sites beaucoup trop souvent insalubres.

Nous vous rappelons que les poubelles placées çà et là sur la commune sont faites pour recueillir les déchets occasionnels et surtout pas les ordures ménagères de quelques ménages.

Nous comptons sur la responsabilité et le civisme de chacun.

La poste

Mauvaise nouvelle fin août !!!

Les services de la poste nous apprennent que Diffus'agri rompt son contrat d'agence postale à effet le 31 août 2019.

Affaire à suivre.

La rentrée des classes

Cette année environ 150 enfants utingeois ont repris le chemin de l'école ce lundi 3 septembre.

Peu de changement dans l'équipe éducative :

A l'école primaire :

Monsieur Coin accueillent 28 enfants du cours moyen 1^{ère} et 2^{ème} année.

Monsieur Thomas accueillent 28 enfants du cours moyen 1^{ère} année et cours élémentaire 2^{ème} année. Sa décharge de directeur est assurée par Madame Hirschberger le lundi.

Mesdames Molliard et Martinet se partagent sur la semaine, l'accueil de 21 enfants de cours élémentaire 1^{ère} année.

Madame Basset accueille 23 enfants en cours préparatoire.



A l'école maternelle :

Madame Reverdy accueille 25 enfants en moyenne et grande section. Elle est aidée par Angélique Maitre (ATSEM).

Madame Pons accueille 24 enfants en moyenne et petite section. Elle est aidée par Brigitte Fraisse (ATSEM).

Depuis cette rentrée, l'école est obligatoire à partir de 3 ans.



Repas CCAS (centre communal d'action social)

Toutes les personnes de 75 ans et plus, résidant sur la commune, sont invitées au traditionnel repas de fin d'année **le 23 novembre** à la résidence Mélodie.

C'est l'occasion de se rencontrer, de partager des souvenirs, de passer un moment convivial tous ensemble, de pousser la chansonnette... Très prochainement toutes ces personnes vont recevoir une invitation personnelle, si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie dès fin septembre.

Encouragez les anciens à faire cette démarche.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer un colis leur sera proposé le samedi 14 décembre à partir de 8 h.

Les utingeois vivant à la maison de retraite ne seront pas oubliés, l'équipe du CCAS leur rendra visite avec un petit colis le vendredi 13 décembre à partir de 15h.

Garderie



Avec la rentrée scolaire, les enfants ont repris le chemin de la garderie. Ils sont encadrés par Angélique et Brigitte, les deux ATSEM, le matin de 7h20 à 8h20 et par Corinne et Karine, le soir de 16h20 à 18h30. Ils peuvent profiter de nombreux jeux d'intérieur mais par beau temps, ils préfèrent la cours de l'école avec des jeux d'extérieur (Ballon, échasses...). C'est environ une cinquantaine d'enfants utingeois qui profitent de ce service.

Les prochaines permanences pour la vente de tickets auront dans les locaux de la garderie périscolaire de 17h à 18h30 les :

- Vendredi 21 septembre,
- Vendredi 4 et 18 octobre,
- Vendredi 8 et 22 novembre,
- Vendredi 6 et 20 décembre,
- Vendredi 10 et 24 janvier.



DU NOUVEAU ...

... en ce qui concerne les CONSCRITS des
«classes en 0»

C'est fait, le bureau est composé

Présidente : Bérengère Charreton

Vice-Président : Frédéric Monnet

Secrétaire : Stéphanie Favre

Secrétaires Adjointes : Chrystèle Montrade et Annie Valentin

Trésorier : Lenaïc Perradin

Trésorier Adjoint : Romain Lemoine

Une date à retenir dans vos calendriers

Le samedi matin **26 octobre**

Vente de poulet aux

queues d'écrevisses



Notre prochaine réunion

Avis aux conscrits => Rendez-vous le **vendredi 8 novembre**

Dès 20h30

à la Salle Polyvalente

Tél. pour tous renseignements : 06 87 84 24 40

Venez nombreux !

Moules-frites des conscrits de la 4

Après le franc succès des précédentes éditions de vente de moules frites, les conscrits de la classe en 4 de **St Trivier sur Moignans** organisent à nouveau une vente de moules-frites le **dimanche 22 septembre 2019 à la salle polyvalente à partir de 11 h.**

Consommation sur place ou à emporter (prévoir si possible un contenant).

Une formule « Menu » vous est proposée pour 10 € comprenant :
Moules Frites / brie / tarte aux pommes

Pour ceux qui n'aiment pas les moules, nous vous proposons également des **saucisses-frites (formule menu à 8 €).**

Les tarifs sont les suivants (sur place ou à emporter) :

- barquette de Frites : 2 €
- barquette de Moules : 5 €,
- Moules-frites : 7 €
- Saucisses-frites : 5 €

Il est préférable de réserver à l'avance !!! (L'achat sur place est possible mais sous réserve de disponibilités, les réservations étant prioritaires).

Pour les réservations, vous pouvez vous adresser :

- auprès de David SPICA, au **centre de contrôle technique automobile**, route de Chatillon, en face de la coopérative agricole « Diffus'Agri », à St Trivier. Les personnes peuvent se rendre directement au contrôle technique en journée pour réserver ;

- ou auprès des responsables de Classes :

- Rémi AUJOURD
- Blandine GRIMAUD
- Sandrine BULIDON
- Marie-Christine LANET
- Hélène PENIN



UTAC

(Union des Commerçants et Artisans)

Bonjour à tous, si vous êtes chef d'entreprise que ce soit dans l'artisanat, la profession libérale ou que vous tenez un commerce dans le village et ces alentours, je vous convie à une rencontre, le **vendredi 4 octobre à 20 h 00** à la salle polyvalente de Saint Trivier sur Moignans.

Lors de cette réunion, un nouveau bureau sera élu puis nous discuterons des manifestations que nous pourrons mener à bien pour garder le contact avec les villageois et nous-mêmes.

Cette réunion sera close par un apéritif dinatoire.

Pour une bonne organisation de cette soirée, merci de prévenir Frédéric Monnet (président UTAC) au 06 81 64 46 23. Il est temps de renforcer les liens, alors ne venez pas nombreux, **VENEZ TOUS.**

La déviation

Le département nous informe que la RD27b, route de Villars sera fermée à la circulation à compter du 23 septembre 2019 et ce jusqu'à l'ouverture de la déviation (soit à la fin de l'année). Une déviation est mise en place par la route de Sandrans.

Décès

- Le 19 juin : MOREL Marguerite Simone (*)
- Le 17 juin : OGIER Denise Augustine (*)
- Le 10 juillet : VERNAY Gisèle Yvonne Marie Alice (*)
- Le 17 juillet : BILLON Nadine Jacqueline Rosine (*)
- Le 4 août : ETIENNE Antonia, Georgette (*)
- Le 5 août : BORNET Christianne Marguerite (*)
- Le 9 août : BULINGE Gabriel (*)
- Le 10 août : BUTILLON Claude, Antonia (*)

(*) *Maison de retraite*

Mariages

- Le 3 août : ANSOUD Guillaume et MOURIER Sylvie
- Le 17 août : AUJOURD Rémi et DUMIRE Marine
- Le 7 septembre : COTILLON Ayrtou et MICHELON Laura

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

Baptême républicain

- Le 22 juin : Anna, Catherine LANET

Calendrier des fêtes

Septembre

- Le 7 :** Forum des associations.
- Le 14 :** Concours de pétanque des pompiers.
- Le 20 :** Assemblée générale du sou des écoles et de la cantine.
- Le 22 :** Assemblée générale du tennis à 10h30.
Vente de moules-frites de la classe en 4.
La ronde des jeux.
- Le 28 :** Concours de pétanque 10h.
- Le 29 :** Double amical tennis.
Assemblée générale des boules.

Octobre

- Le 5 :** Concours de boules (Challenge Georges).
- Le 13 :** Vide-grenier ADMR.
- Le 19 :** Concours de coinche du fleurissement.

Novembre

- Le 2 :** Assemblée générale de la pétanque.
- Le 9 :** Concert de la fanfare avec la fanfare du Perréon
- Le 11 :** Vente de tartes de la chorale Luth en joie
- Le 16 :** Vente de saucissons au gène – classe en 3
- Le 17 :** Marché de Noël
- Le 22 :** Assemblée générale de la classe en 4
- Le 24 :** Concours de coinche de la chorale Luth en joie.
- Le 30 :** Loto du sou des écoles.

Décembre

- Le 7 :** Vente de boudin des boules.

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sophie MOYER - Sébastien MERCIER - Michèle NOTTET - Pierrette BASSEVILLE - Marie-Christine LANET - Philippe CORGE.

Maison de services au public de la Dombes
100, Avenue Foch
01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE

La Communauté de Communes de la Dombes propose un service de proximité gratuit aux usagers du territoire, en leur offrant dans un même lieu un soutien personnalisé dans leurs démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes.

Quels services peuvent vous être proposés ?

Concernant l'emploi, la formation, les prestations sociales, le logement, la retraite, etc...

- aide dans la constitution et le remplissage d'un dossier,
- utilisation gratuite d'un poste informatique avec **connexion internet (avec assistance si nécessaire)**,
- remise de formulaires,
- renseignements,
- etc...

Horaires d'ouverture de la maison de service au public à Chatillon sur Chalaronne :

- Lundi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30
- Mardi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 45
- Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00
- Jeudi : 9 h 00 - 13 h 00 / 13 h 45 - 16 h 30
- Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

A Saint Trivier une permanence en mairie tous les jeudis matin de 9 h 00 à 12 h 00.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 06 15 89 10 95.

16 astuces pour réduire vos déchets et votre facture !

1 • BIEN TRIER LE VERRE :

Astuce 1 : bouteilles, pots, flacons et bocaux en verre vont dans le conteneur à verre.

Astuce 2 : la vaisselle, la porcelaine et la faïence ne se recyclent pas, pas plus que les verres spéciaux comme les verres armés, le vitrage, les ampoules d'éclairage, destinés à la déchèterie.

Astuce 3 : vous pouvez laisser ou non les couvercles, ils seront récupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage du verre.

Astuce 4 : les contenants en verre doivent être vidés de leur contenu, mais nul besoin de les laver, ce qui permet de préserver la ressource en eau.

2 • LE BAC JAUNE, UN JEU D'ENFANTS !

Astuce 5 : tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium et les briques alimentaires vont dans le bac de tri.

Astuce 6 : pour les emballages en plastique, bouteilles, bidons et flacons peuvent être déposés avec ou sans bouchon.

Astuce 7 : les emballages doivent être déposés en vrac et non imbriqués les uns dans les autres, éventuellement compactés pour gagner de la place.

Astuce 8 : inutile de laver les contenants, il suffit de bien les vider.

3 • DIMINUER LA QUANTITÉ DE PAPIER ET DE JOURNAUX :

Astuce 9 : afin de diminuer la quantité de prospectus à trier, vous pouvez demander un autocollant Stop Pub à apposer sur votre boîte à lettres.

4 • LES BIODÉCHETS, AU COMPOSTEUR !

Astuce 10 : toutes les épluchures de fruits et de légumes, le pain rassis, les filtres et marc de café, les coquilles d'œufs concassées, les mouchoirs en papier, l'essuie-tout ou encore les fleurs fanées ou la tonte de gazon séché, se compostent.

Astuce 11 : en revanche, les restes de viandes et poissons, les graisses et huiles, les cendres de bois, les mégots de cigarettes, etc. ne se compostent pas.

Astuce 12 : en fabricant son propre compost à partir des déchets de cuisine et du jardin, on peut réduire ses déchets d'au moins 60 kilos par an.

Astuce 13 : des règles d'or pour réussir son compost : diversifier les apports avec des déchets verts, aérer le compost régulièrement, maintenir une humidité constante.

5 • QUATRE DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE :

Astuce 14 : bien réparties sur notre territoire, quatre déchèteries sont à votre service pour recueillir vos déchets volumineux ou non pris en charge par la collecte (métaux, cartons, bois, déchets verts, encombrants, gravats, pneumatiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets dangereux).

6 • LE RÉEMPLOI, POUR UNE SECONDE JEUNESSE :

Astuce 15 : le saviez-vous ?

En bon état ou abîmés, mais toujours propres, vos vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie peuvent être recyclés.

Astuce 16 : votre Communauté de Communes s'engage pour le réemploi (revalorisation) des objets laissés en déchèterie tels que les engins mécaniques, le matériel informatique, les meubles, l'électroménager, les vélos, etc.

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. L'infestation en Ardèche se poursuit, 830 nids ayant été découverts en 2018.

Section apicole GDS Rhône-Alpes

¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

⁴ FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

